

Reçu en préfecture le 06/04/2023







COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie

BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Carin THEYS, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ, Fabienne

LEBE

ECOLE MATERNELLE: Base de calcul

Matériel de sport, hifi...

Pouvoirs: Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD

Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI Sophie BATTARD, pouvoir à Patrick MOLLARD Ludovic BRISE, pouvoir à Christelle MEGRET

Absent: Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

DELIBERATION N° 22/2023 - FIXATION DES MONTANTS DE CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AUX **ECOLES**

Madame Rachel SAUREL, Adjointe au Maire chargée des Finances, explique qu'à la suite de la suppression du budget annexe de la caisse des écoles par délibération n°29/2021 en date du 12 avril 2021, les frais de fonctionnement liés aux écoles ont été réintégrés dans le budget communal. Pour l'exercice 2023 il est proposé de déterminer comme suit le montant des crédits alloués :

Nbre élèves Nbre classes Direction	100	BUDGET ECOLE MATERNELLE 2023			
	MONTANT PAR ELEVE	MONTANT PAR CLASSE	FORFAIT	TOTAL BUDGET	
Fonct+Invest+Subv				10 756,00	
То	tal/élève			107,56	
Fonctionnement				6 700,00	
				0,00	
Petit équipement	12,00			1 200,00	
Fournitures scolaires	50,00	100,00	100,00	5 500,00	
Investissement	12,00			1 200,00	
Mobilier					

Publié le 07/04/2023

ID: 038-213800063-20230403-DELIB22_2023-DE

SUBVENTION COOP SCOLAIRE

Sorties culturelles (musée, cinéma..) ou sportives (ENS..)

matériel (cinéma, semaine du gout...)

Projets d'école ou de classes, dont

16,20

309,00

203

1 236,00

1 620,00

Ecole Elémentaire : Base de calcul

Nbre élèves Nbre classes Direction **BUDGET ECOLE PRIMAIRE 2023**

Nbre classes Direction				
	MONTANT PAR ELEVE	MONTANT PAR CLASSE	FORFAIT	TOTAL BUDGET
Fonct+Invest+Subv				22 668,60 €
Total/élève				111,67 €
Fonctionnement				12 362,00 €
RASED			500,00€	500,00€
Petit équipement	4,00€			812,00€
Fournitures scolaires	50,00€	100,00€	100,00€	11 050,00 €
Investissement	6,00 €			1 218,00 €
Mobilier				
Matériel de sport, hifi				
CLIPATEION COOR SCOLAIRE				0.000 60 6
SUBVENTION COOP SCOLAIRE				9 088,60 €
Sorties culturelles (musée, cinéma) ou sportives (escalade, ENS)	16,20€			3 288,60 €
Projets d'école ou de classes, dont matériel (cinéma, semaine du gout)		725,00€		5 800,00 €

Cette proposition de crédits alloués aux écoles au titre de 2023 a fait l'objet d'une présentation en commission Scolaire-Enfance-Jeunesse du 20 mars 2023 et en commission ressources du 23 mars 2022 ainsi qu'aux conseils d'école des 16 mars pour l'école primaire et du 28 mars pour l'école maternelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les montants alloués aux écoles publiques élémentaire et maternelle au budget primitif 2023 tels que définis ci-dessus.

Cette délibération est adoptée à la majorité, moins une abstention (Fabienne LEBE).

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH